

Procès Verbal de La Commission des Grands Projets

Réunion du : 26/06/2014

1^{er} Examen

Province : SETTAT
 Commune : SETTAT
 Nature du projet : Modification d'un R+3 étages
 Situation : Angle far et lala Ancha
 Références Foncières : 37557/c
 Pétitionnaire : ELKERBI KISSA
 Maître d'œuvre : Souad Hafsi

Avis de la Commission Mixte

Un le projet présente

Dossier Ajourné pour
complément d'étude

COMMUNE
PROVINCE
A.U.S.
R.A.D.E.E.C/O.N.E.P
O.N.E
D.P.A
D.R.E.T/ D.P.E.T
PROTECTION CIVILE
AUTRES SERVICES:

Le projet concorde graphiquement avec le tracé des voies d'aménagements. Toutefois, la Commune doit veiller au respect de l'alignement des voies, aux droits des tiers, et à la stabilité des constructions mitoyennes.